

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 5 octobre 2015 à 20h00.

Sont présents : Alain Lachapelle Marianne Denicourt
 Jasmin Michaud Julien Montreuil-Côté
 Ghislain Blais Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. 4 personnes sont présentes dans la salle.

Ouverture de la séance

2015-214 Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2015-215 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2015

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2015-216 Accepter les comptes du mois de septembre 2015

La liste des comptes du mois de septembre est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois de septembre au montant de 131,220.61\$ et en autorise le paiement.

2015-217 Repères d'arpenteur pour déplacement de poteaux – 6^e Rang Est

Marianne Denicourt déclare son intérêt dans ce dossier et s'abstient de voter.

Il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser les employés municipaux à installer des repères et de faire signer un formulaire de consentement par les propriétaires concernés par le déplacement de poteaux électriques par Hydro-Québec au 6^e Rang Est, mentionnant qu'ils s'engagent à ne faire aucune poursuite contre la Municipalité et Hydro-Québec, s'il s'avérait que les poteaux déplacés se retrouvent sur leur propriété, au lieu de l'emprise du chemin. Dans le cas où un propriétaire s'oppose à signer tout document, la Municipalité autorise la pose de ces repères par un arpenteur-géomètre.

2015-218 Autorisation de réparation du souffleur

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité d'autoriser la réparation des bras hydrauliques du souffleur pour un montant de 2,200\$ + installation + taxes.

2015-219 Demande au ministère des Transports – ponceau 4^e Rang Ouest

Marianne Denicourt déclare son intérêt dans ce dossier et s'abstient de voter.

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande au ministère des Transports de procéder à la réfection du ponceau, situé entre les numéros civiques 615 et 639, du 4^e Rang Ouest, l'état de celui-ci causant un soulèvement de la chaussée très important, ce qui est potentiellement dangereux pour la sécurité des usagers.

2015-220 Assurances automobile

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'autoriser l'enlèvement de la camionnette Chevrolet Silverado 2003, d'ajouter la camionnette GMC Sierra 2009, même couverture, au contrat d'assurances automobile de la Municipalité, et autoriser le paiement de la surprime.

2015-221 Disposition de la vieille camionnette

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité de remiser la vieille camionnette Chevrolet au niveau de l'immatriculation, et de l'offrir en vente, dans le Jaseur, pour les pièces, sans aucune garantie. Les offres écrites seront acceptées jusqu'au 2 novembre 2015.

Avis de motion – règlement concernant l'annexion d'une partie du territoire de la Ville de Rimouski

Ghislain Blais donne un avis de motion de la présentation pour adoption d'un règlement concernant l'annexion d'une partie du territoire de la Ville de Rimouski à la municipalité de Saint-Valérien, située sur les propriétés au nord de la rue Amiot et des terrains de la Fabrique et de la Municipalité de Saint-Valérien.

2015-222 Approbation des plans et devis – rénovation de la grande salle – appel d'offres

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité d'approuver les plans et devis déposés par la firme d'architectes Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu et Associés pour la rénovation de la grande salle, et d'autoriser la directrice générale à lancer un appel d'offres sur invitation auprès d'au moins 2 entrepreneurs généraux pour la rénovation de la grande salle du centre communautaire, conditionnelle à l'acceptation par Développement économique Canada de prolonger la date de fin de projet, en respectant les délais requis pour lancer l'appel d'offres et l'ouverture des soumissions. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

2015-223 Version finale de l'état de situation – centre communautaire

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'approuver la version finale du résumé des démarches dans le cadre du projet de rénovation du centre communautaire, incluant les modifications proposées, et de le publier dans le Jaseur.

2015-224 Avenant de modification # AM-ARC-01

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien accepte l'avenant de modification # AM-ARC-01, tel que proposé par M. Charles Ross, architecte, en date du 5 octobre 2015, soit :

- 1- Présence d'amiante dans le bâtiment : La proposition de l'entrepreneur concernant la présence d'amiante dans le bâtiment a été approuvée antérieurement par le conseil, au montant estimé de 10,906.33\$;
- 2- Ajout d'une porte et cadre en aluminium au bas de l'escalier, versant est, au montant estimé de 7,070.66\$;
- 3- Travaux électriques, raccordement patinoire côté ouest, au montant estimé de 1,439.58\$.

2015-225 Disposition de vieux meubles – centre communautaire

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité que le vieux matériel entreposé dans l'atelier du centre communautaire soit vérifié par un employé et le conseiller Jean-François Beaulieu, et d'offrir gratuitement à toute personne intéressée, par le biais du Jaseur, ce qui aura été jugé inutilisable.

Correspondance

2015-226 Paiement capital et intérêts sur emprunt rue du Coteau

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité d'autoriser un virement de 2 909.03\$ au compte 21783 pour le paiement capital et intérêts de l'emprunt rue du Coteau dus le 5 novembre 2015.

2015-227 Programmation de travaux révisés – TECQ 2014-2018

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien approuve la programmation révisée et atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain, dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

2015-228 Refinancement d'un montant de 89,500\$ relatif à un emprunt échéant le 2 novembre 2015 pour 5 ans

Un taux d'intérêt a été demandé à 2 institutions financières :

La Caisse Desjardins Bic-Saint-Fabien : 4,29% par année;

La Financière Banque Nationale inc. : coût d'emprunt 3,4724%

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que la Paroisse de Saint-Valérien accepte l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt de 89 500\$ par billet en vertu du règlement d'emprunt # 2010-254, au prix de 98.00%, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

16 800 \$	2,25 %	19 octobre 2016
17 400 \$	2,45 %	19 octobre 2017
17 900 \$	2,65 %	19 octobre 2018
18 400 \$	2,85 %	19 octobre 2019
19 000 \$	3,00 %	19 octobre 2020

Que les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

Que les billets soient signés par le maire et la directrice générale;

Que les billets soient datés du 19 octobre 2015;

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2016 : 16 800\$ 2017 : 17 400\$ 2018 : 17 900\$
2019 : 18 400\$ 2020 : 19 000\$

2015-229 Budget 2016 – Contrat de services pour collecte des matières résiduelles

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité d'approuver le budget 2016 proposé par la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière pour la collecte des matières résiduelles, et demande une rencontre du comité intermunicipal afin de revoir les modalités du renouvellement de l'entente pour 2017.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 21h50 par Ghislain Blais et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Robert Savoie, maire

27 octobre 2015

Séance extraordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 26 octobre 2015 à 20h00.

Sont présents : Alain Lachapelle Marianne Denicourt
 Jasmin Michaud
 Ghislain Blais Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. Aucune personne présente dans la salle.

Ouverture de la séance

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

2015-230 Procès-verbal de l'ouverture des soumissions du 23 octobre 2015 à 10h00

Sur 5 entreprises invitées à soumissionner, 2 entreprises ont déposé une soumission : Les Constructions GHM de Rimouski inc. 48,500\$ taxes incluses, Construction Technipro BSL 56,303.84\$ taxes incluses.

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat pour la rénovation de la grande salle du centre communautaire niveau sous-sol à l'entreprise Les Constructions GHM de Rimouski inc. pour un montant de 48,500\$ taxes incluses, étant la soumission la plus basse conforme, et d'autoriser la signature du contrat.

Appareils sanitaires : point reporté à la séance du 2 novembre 2015

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 20h45 par Ghislain Blais et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Robert Savoie, maire